

*les ouvrages d'esprit*, Philanthe dit à son interlocuteur : « Je voudrais bien voir du galimatias tout pur. — Je vas vous en montrer du plus fin, repartit Eudoxe : il ouvrit un livre, et lut la lettre » dont nous avons donné un passage. « Que dites-vous de cela ? demanda Eudoxe à Philanthe. Je dis, répliqua Philanthe, que c'est là le galimatias le plus complet et le plus suivi qui se puisse imaginer. La merveille est, continua Eudoxe, que celui qui écrivait de la sorte passait pour un oracle et pour un prophète parmi quelques gens. Je crois, répondit Philanthe, qu'un esprit de ce caractère n'avait rien d'oracle ni de prophète que l'obscurité. Sçavez-vous bien, reprit Eudoxe, que ses partisans soutenaient que c'était un homme envoyé de Dieu pour réformer l'Église sur le modèle des premiers siècles ? Ah! je ne puis croire, dit Philanthe, que quand il y aurait quelque chose à réformer dans l'Église, le Saint-Esprit voulût se servir d'une tête pleine de galimatias pour une entreprise si importante ! Après tout, repartit Eudoxe, on ne doit pas s'étonner qu'un homme qui faisait le procès à Aristote et à saint Thomas fût un peu brouillé avec le bon sens. Il en déclare lui-même la vraie cause dans une autre lettre où il dit franchement : « J'ai le cœur meilleur que le cerveau (1). »

« Et voilà comment un homme d'esprit, de goût, un honnête homme, le P. Bouhours, osait juger ce personnage que nous révérans ; la robe de Jésuite et son tour d'esprit agréable ne lui laissent aucun doute. » C'est M. Sainte-Beuve qui parle ainsi après avoir cité quelques phrases du dialogue de Philanthe et d'Eudoxe. Nous connaissons cependant un homme d'esprit et de goût dont l'historien de Port-Royal ne récusera pas le témoignage, et qui juge ici Saint-Cyran comme le P. Bouhours. « Pour donner idée, dit-il, des ténèbres de pensées et d'expression chez M. de Saint-Cyran à cette époque, je me crois obligé à citer, » et il cite un passage du plus fin galimatias, qu'il termine par cette réflexion : « Ce ne serait pas faire preuve d'impartialité que de dissimuler que ce fut là le point de départ, le premier, le long et confus tâtonnement de la pensée de celui qu'on verra un si souverain docteur. » Nous verrons le souverain docteur. En attendant, nous constatons que M. Sainte-Beuve, car c'est lui qui parle, apprécie le directeur des Ar-

1. *La Manière de penser dans les ouvrages d'esprit. Dialogues. Seconde édition, Paris, MDCCLXXXVIII, dial. 4, p. 472.*

nauld avec la même équité que le père jésuite. Son habit d'académicien et son tour d'esprit libre penseur l'ont probablement empêché de se souvenir, au second volume de Port-Royal, de ce qu'il avait écrit dans le premier (1). Ce qu'il y a de piquant, c'est que M. d'Andilly, un personnage fort vénéré, osait juger son il lustre ami un peu à la manière de Philanthe ou de M. Sainte-Beuve du premier volume. Il se plaint, en effet, à Saint-Cyran de son *mauvais caractère*, de l'obscurité de son style, et l'abbé s'en excuse ainsi :

« N'ayant ny bonne plume, ny bien de l'encre, qui sont deux disettes où je me trouve souvent sujet, j'avais alors quelque sorte d'impuissance d'écrire mieux...

« En vous écrivant je sens un embrasement en mon esprit qui m'élève et me garde en haut; j'ay pris occasion de là d'entrer en un discours que j'ay admiré en sa racine et que vous avez eu sujet de mépriser en ses branches et en ses feuilles, pour le peu d'ornement que j'ay apporté aux paroles dont j'ay usé pour l'exprimer, qui m'a donné des connoissances que je n'avais jamais eues auparavant, des secrets admirables de Nostre Maistre, lesquels ne pouvant qu'imprudemment dire à un autre qu'à vous, et ne pouvant les faire sortir de cet esprit qu'avec la mesme précipitation de l'Esprit de Dieu qui me pousse violemment à les vous dire ; voyez si vous aimez mieux que je les perde en écrivant lentement, ou les dictant à un valet qui les déshonore et refroidit avec une plus grande certitude, que de les jeter comme des semences informes qui tombant du ciel en vostre esprit par des lettres aussi mal arrangées qu'estoient celles des Sibylles, lorsqu'elles écrivaient en faveur des oracles des dieux. »

Le P. Bouhours avait-il si tort de signaler les caractères sibyllins des lettres de Saint-Cyran ? M. Sainte-Beuve donne son entière approbation aux valets qui ont déshonoré et refroidi les admirables secrets du maître ; lui-même les rend quelquefois supportables de grammaire. Recueillons encore ces deux lignes échappées aux corrections des disciples :

« J'ay le cœur meilleur que le cerveau, et agis et me meus en moy mesme mieux qu'envers les autres, parce qu'en l'un il n'est besoin que de mouvements, et en l'autre de pensées et de paroles, lesquelles je hoy presque, tant j'en ay mauvaise opinion, hormis quand j'ay autant d'assurance de la personne à qui je parle que de moy mesme. »

1. *Port-Royal*, par Sainte-Beuve, t. I, p. 285 ; t. II, p. 163.

M. d'Andilly était devenu, peu après le voyage de Poitiers, premier commis du comte de Schomberg. Saint-Cyran, qui savait que tout ce qui a rapport aux finances est d'un grand poids à la cour et dans le royaume, se rendit à Paris et redoubla de tendresse pour son précieux néophyte. Il lui écrit à Saint-Jean d'Angely où il avait suivi le roi :

« Je ne suis icy durant votre absence que de la mesme façon que si j'étais emmy un grand champ, logé sous une petite tente, sans que j'entende rien bruire à mes oreilles du bruit et des tempêtes ordinaires à cette grande ville, d'où, si vous n'y retournez bien tost, je suis résolu de me retirer, n'ayant fait état d'y demeurer principalement pour l'amour de vous. »

Il y demeurait bien un peu aussi pour la mère Angélique, laquelle remerciait son frère « de tout son cœur de lui avoir procuré le bonheur d'une si sainte amitié ». Il allait à Port-Royal, s'entretenait avec la mère à sa grande satisfaction et lui faisait de beaux compliments. Il faisait aussi des conférences à la grille dont l'abbesse et les religieuses étaient extrêmement contentes (1). Saint-Cyran fut bientôt l'ami intime, le directeur chéri de toute la famille Arnauld. S'il accompagne à Aire Sébastien Bouthillier, récemment nommé à cet évêché, il soupire après le jour qui le ramènera au milieu de ses disciples :

«... Je vous dirai dans les allées de Pomponne, à la faveur des ombres des arbres, ce que je n'estime pas être assez bien caché dans ce papier... »

« Je ne puis assez remercier madame Arnauld de la souvenance qu'elle a daigné avoir de moy, à qui je dis seulement, pour toute revanche, qu'elle trouvera plus en moy d'effets que de paroles, lesquelles j'estime si peu, que je n'ay pas de meilleure raison pourquoy j'ay tant tardé à vous escrire que le peu de cas que j'en fais, non plus que des fleurs du printemps qui me déplaisent, et parce qu'elles passent trop tost, et pour ce que la plus grande part se perdent sans porter des fruits, qui me font préférer l'extrémité de l'automne au commencement du printemps, encore qu'en l'un on ne voye que des feuilles fanées et sèches sur les arbres, et en l'autre on y voye des fleurs. »

Cette saison des fruits, Saint-Cyran, revenu à Paris, l'appela pour son œuvre de ses vœux les plus ardents. « Vous ne

1. *Histoire de l'abbaye de Port-Royal*, par Besoigne, t. I, p. 123.

sçauriez croire, disait-il à son ami, comme j'attends le temps de cette grâce qui vient du ciel. » Voir le temps de la grâce, le préparer, était sa seule ambition. Il refusa le poste de premier aumônier de la princesse Henriette de France, mariée au fils aîné du roi d'Angleterre, et, le soir même du jour où il résista aux séductions de ces honneurs que lui offrait le cardinal de Richelieu, il écrivit à M. d'Andilly :

« Les grands sont si peu capables de m'éblouir, que si j'avais trois royaumes, je les leur donnerois, à condition qu'ils s'obligeroient à en recevoir de moi un quatrième, dans lequel je voudrois régner avec eux : car je n'ai pas moins un esprit de principauté que les plus grands potentats du monde, et que ceux qui sont dérégés jusques-là en leur ambition que d'oser désirer ce qu'ils ne méritent point. Si nos naissances sont différentes, nos courages peuvent être égaux, et il n'y a rien d'incompréhensible que, Dieu ayant proposé un royaume en prix à tous les hommes, j'y prétends ma part. Cela irait bien loin, s'il n'était près dix heures de nuit, et si je n'avais peur de parler en vain, en voulant inspirer par mes paroles un désir de Royauté dans l'esprit d'un ami que je ne puis bien aimer à ma mode, s'il n'a une ambition égale à la mienne, qui va plus haut que celle de ceux qui prétendent à la monarchie du monde... »

Saint-Cyran avait vraiment l'esprit de principauté ; il fut un docteur souverain. Dès Poitiers, il en avait prévenu M. Arnauld :

« J'ay acquis sur vous par votre volontaire donation, de prévenir tous les temps, et toutes occasions, et toute la puissance que vous pourrez jamais acquérir ; me rendant maître du fond, j'ai droit à tous les fruits qui y naîtront à jamais. »

Pour établir son royaume spirituel, il entra dans sa tactique de discréditer ses adversaires les plus redoutables. C'est dans ce but qu'il publia *la Somme des fautes et faussetés capitales contenues en la somme théologique de François Garasse* (1). Il dédia ce livre à Richelieu, et son épître dédica-

1. Le libertinage et l'impiété étaient devenus de mode à la cour ; à la suite du poète Théophile qui tenait école d'athéisme, les seigneurs et tous ceux qui se piquaient d'esprit en faisaient ouvertement profession. Les Jésuites, pressés par les gens de bien, se mirent à barrer le chemin au torrent et à signaler ses dévastations. Le P. Garasse écrivit d'abord *la Doctrine curieuse des Beaux Esprits de ce temps*, et ensuite *la Somme théologique des Vérités capitales de la Religion chrétienne*. C'était un homme assez savant dans les belles-lettres, dit le P. Rapin, il avait fort étudié les anciens et s'était

toire, dit Lancelot, « peut servir d'un excellent modèle des louanges que l'on peut donner à un grand sans le flatter (1). » En effet, le cardinal y est seulement comparé en détail à Moïse, à la fois grand prêtre et homme d'État, qui tue l'Égyptien à bonne fin, et on reconnaît qu'il n'appartient qu'à un esprit semblable au sien par l'élite de ses pensées de représenter la beauté des lis et des roses. « A la vérité, raconte le P. Rapin, ce que Saint-Cyran écrivit contre le P. Garasse eut peu de cours ; il fut peut-être supprimé par l'avis de ses amis, qui lui représentèrent combien il serait blâmable d'écrire contre un livre composé pour la défense de la religion, parce qu'il y avait de fausses citations. » La supposition de l'historien du *Jansénisme* est trop charitable. Nous avons vu dans la correspondance de Jansénius, que, faute d'acheteurs, l'éditeur ne voulut pas continuer l'impression de *la Somme des fautes*, qui en resta au deuxième volume. M. Sainte-Beuve affirme cependant que le P. Garasse étant à terre au second coup, Saint-Cyran dédaigna de porter le troisième, « dégoûté » qu'il était « de son surcroît de raison ». Ce dégoût était si profond que, mécontent du blâme bénin infligé par la Sorbonne aux fausses citations du Jésuite, il écrivit une satire sanglante contre les docteurs et la fit imprimer à Cologne par ses amis de Hollande.

Le P. Garasse mourut glorieusement au service des pestiférés de l'hôpital de Poitiers. Saint-Cyran, qui avait entrepris « de montrer la honte du plagiaire à toute la France », ne sentait pas de vocation pour cet héroïsme chrétien et sacerdotal. « Je partirai d'ici le mois prochain sans faute, écrivait-il, le 24 mai 1624, de Mont-Martin, à son ami d'Andilly, *si la peste, dont on nous menace ici, n'est pas trop forte à Paris.* » Il préférait exercer les œuvres de miséricorde spirituelles. Il se plaisait à les exercer à la grille du couvent de Port-Royal de Paris et de l'institut du Saint-Sacrement. Ses conférences disposèrent peu à peu les esprits dans la maison à prendre con-

rempli l'esprit de cette curieuse littérature qui avait vogue en ce temps-là. Mais, s'il savait bien des choses, ce n'était pas en homme sûr qu'il les savait, il se méprenait même quelquefois dans les citations qu'il faisait, et mêlait les sentiments des anciens à ses propres sentiments, donnant souvent leurs pensées pour les siennes. Dans la *Somme* ses mauvaises qualités débordèrent. Il fut blâmé par ses supérieurs et envoyé à Poitiers. (V. *Mémoires de Garasse* publiés avec une notice par Charles Nisard. Paris, Amyot.)

1. *Mémoires touchant la vie de M. de Saint-Cyran*, par M. Lancelot, t. I, p. 74.

fiance en lui. La mère Angélique tâchait d'insinuer doucement cette confiance. Elle sut tourner si bien le cœur de ses filles, d'abord rebutées par l'austère doctrine de l'abbé, qu'elles voulurent toutes lui faire une confession générale. Il ne se refusa pas à cette bonne œuvre. C'était vers le commencement du carême, et pour la première fois, il ne les tint que jusqu'à la fin de la quarantaine dans les épreuves de la pénitence. Quelle noire calomnie d'accuser Saint-Cyran d'un rigorisme outré pour le refus de l'absolution et l'éloignement de la communion ! La direction de cet excellent maître, aidée des exhortations de la vénérable supérieure, qui était toute pleine des vues saintes et lumineuses du directeur, portait ses fruits. Les sœurs étaient ravies. Seule, Anne de Jésus, une postulante discolle, comme l'appelle un historien de Port-Royal, se plaignait de l'esprit nouveau introduit dans le monastère. Certes, la postulante discolle avait bien raison. Nous avons des témoins irrécusables des doctrines dont l'abbé de Saint-Cyran infectait Port-Royal. Le *chapelet secret*, et les *lettres de la mère Agnès*, que tout bon Janséniste admire fort, nous en apprennent long. Le *chapelet secret* est une suite de courtes réflexions sur seize attributs donnés à Notre-Seigneur dans la sainte Eucharistie. Dans la censure qu'en fit la Sorbonne en 1633, les docteurs déclaraient avoir trouvé dans ce *chapelet* « plusieurs extravagances, impertinences, erreurs, blasphèmes et impiétés qui tendent à détourner les âmes de la pratique des vertus de la foi, espérance et charité, à détruire la façon de prier instituée par Jésus-Christ; à introduire des opinions contraires aux effets d'amour que Dieu a témoignés pour nous et nommément au sacrement de l'Eucharistie et au mystère de l'Incarnation (1) ».

La doctrine du *chapelet secret* a prévalu, et les sinistres prévisions des docteurs ne se sont que trop réalisées ! Le Jansé-

1. Voici quelques vœux renfermés dans les attributs du *chapelet secret* : *Sainteté* : La société que je veux avoir avec les hommes doit être séparée d'eux et résidente en lui-même, n'étant pas raisonnable qu'ils s'approchent de nous-même en état de grâce, rien n'est digne en nous de la sainteté du Saint-Sacrement et où nous, nous devons leur dire comme saint Pierre à Jésus-Christ, retirez-vous de nous, car nous sommes pécheurs. *Éminence* : Que Jésus-Christ fasse une séparation de grandeur entre lui et la créature, qu'il soit un Dieu Dieu, c'est-à-dire dans ses grandeurs divines, selon lesquelles il ne peut être dans rien de moindre que lui. *Possession* : Que les âmes n'aient point de vues s'il plaît à Jésus-Christ de les posséder

nisme, et c'est son grand crime, a détaché le cœur de la France catholique du cœur de Jésus-Christ vivant dans le sacrement de l'amour. Alors la terrible parole du Maître s'est accomplie : *Si quelqu'un ne demeure pas en moi, il sera rejeté comme une branche séparée du tronc ; il se desséchera ; on le prendra un jour, on le mettra au feu, et il brûlera.* Mais au milieu même des ravages du Jansénisme, Dieu, toujours tendre pour notre malheureuse patrie, prépara, dans un cloître de Paray-le-Monial, la résurrection de la France. Les sectaires le comprirent ; ils voulurent empêcher les révélations miséricordieuses du Sacré-Cœur de franchir le seuil du monastère privilégié ; ils n'y réussirent pas, et aujourd'hui elles brillent sur nos ruines comme un arc-en-ciel plein de consolants présages.

Le dépérissement de la vie chrétienne par l'éloignement des sacrements se manifesta de bonne heure à Port-Royal. La mère Agnès Arnauld, que saint-Cyran « appelait la Théologienne, du nom que Saint Grégoire donnait à sa sœur (1) », écrivait à son directeur :

« Ma sœur Marie-Magdeleine, à qui vous avez fait trouver bon qu'elle ne communie qu'à la Purification, a désiré que je vous mandasse sa disposition au regard de certains points... Depuis qu'il vous a plu de l'instruire pour fréquenter la confession dans l'esprit de l'Église

ou non ; c'est assez qu'il se possède lui-même. *Inaccessibilité* : Que Jésus-Christ demeure en lui-même laissant la créature dans l'incapacité qu'elle a de l'approcher. Que tout ce qu'il est n'ait point de rapport à nous ; que les âmes remuent à la rencontre de Dieu ; qu'elles le laissent dans le lieu propre à la condition de son être, lieu inaccessible dans lequel il reçoit la gloire de n'être accompagné que de son essence. *Indépendance* : Que Jésus-Christ n'ait point d'égards à ce que les âmes méritent ; que les âmes renoncent au pouvoir qu'elles ont de s'assujettir Dieu, en ce qui était en grâce, il leur a promis de se donner à elles, qu'elles ne fondent point leur espérance sur cela, mais demeurent dans une bienheureuse incertitude qui honore l'indépendance de Dieu. *Incommunicabilité* : Afin que Jésus-Christ ne se rabaisse point dans les communications disproportionnées à son infini au point que les âmes demeurent dans l'indignité qu'elles portent d'une si divine communication ; qu'elles laissent leur être à Dieu, non pas pour recevoir participation du Dieu, s'estimant heureusement partagées de n'avoir aucune part aux dons de Dieu, pour la joie qu'ils seront si grands que nous n'en soyons pas capables. *Inapplication* : Que Jésus-Christ n'ait égard à rien qui se passe hors de lui, que les âmes ne se présentent pas à lui pour l'objet de son application, mais plutôt pour en être rebutées par la préférence qu'il doit à soi-même ; qu'elles s'appliquent et se donnent à cette inapplication de Jésus-Christ, auront mieux été exposées à son oubli, qu'était en son souvenir lui donner sujet de sortir de l'application de soi-même pour s'appliquer aux créatures. *Censure de la Sorbonne.*

1. Lancelot, *Mémoires*, t. II, p. 101.

elle a tâché de se confesser plus à Dieu qu'aux hommes... Elle n'approche point de la confession qu'avec tremblement et effroi, pour la crainte qu'elle a de manquer à la nécessaire disposition..., ce qui fait que quelquefois, après s'être confessée, elle sort du confessionnal ne pouvant permettre qu'on lui donne l'absolution, et s'en va contre la volonté du confesseur pour demander à Dieu la contrition.

« Je pense, mon père, qu'il ne faut pas que cette personne communie au jubilé ; ce sera quand Dieu voudra, qui lui manifestera par votre moyen. — Nous sommes au temps de la confession de nos petites filles ; il m'est souvenu d'un bon prêtre de Saint-Paul que vous avez dit qu'il confesse comme en l'ancienne Église. Je ne sais si nous le pourrions avoir pour elles et pour quelques sœurs, car pour le père supérieur de la doctrine chrétienne, je crois que sa méthode est celle du temps et que ces enfants ne profiteront pas plus avec lui qu'avec un autre... Il y en a qui ne sont pas confessées depuis quinze mois. — Mon esprit se perd dans la proposition que vous m'avez faite de communier ; ce mystère, par la privation que j'en ai portée, m'est devenu terrible et je ne puis comprendre que je sois rappelée à cette divine communication. Je vous supplie très-humblement, mon père, de me laisser dans la pénitence jusqu'au jour de l'Assomption. » (Elle écrivait cette lettre le 7 mai (1).)

La mère Angélique encourageait ses sœurs dans cette voie funeste. Elle ne parlait d'autre chose que de la primitive Église, des canons, des coutumes des premiers chrétiens, des conciles, des pères, surtout de saint Augustin. L'humilité n'était pas la première vertu de la révérende mère. Elle s'estimait

1. Lancelot consigne dans ses *Mémoires* (t. I, p. 41) un souvenir personnel que nous rappellent les lettres de la mère Agnès. Un soir d'hiver que le jeune disciple avait accompagné le maître assez loin, Saint-Cyran le pria de retourner afin de ne pas s'exposer à faire quelque mauvaise rencontre. Lancelot insista : « Ce n'est que pour votre manteau que je crains, lui dit Saint-Cyran, car pour vous, quand on vous aurait tué, vous seriez bienheureux. » « Je crois, ajoute Lancelot, qu'il me fit cette réponse à dessein, ayant en vue le vain scrupule de ceux qui commençaient alors à faire du bruit et qui ne pouvaient souffrir qu'on tint quelque temps une personne en pénitence, parce, disaient-ils, qu'elle pouvait mourir sans absolution. M. de Saint-Cyran était éloigné de ces vaines appréhensions, sachant que l'Église a toujours jugé favorablement ceux qui meurent dans le cours de leur pénitence, quoique par quelque accident ils n'aient pas reçu l'absolution, et qu'il y a infiniment plus à craindre pour ceux qu'on absout sans épreuve, et qui sans changer de vie participent de temps en temps aux saints mystères. »

plus avancée dans l'esprit de pauvreté que ses voisines, les Carmélites, dont elle blâmait « les dépenses exorbitantes » pour l'achat des tableaux du réfectoire, du chapitre, du chœur et encore plus pour l'achat d'un tabernacle d'argent doré (1). Elle était si parfaite, qu'elle faisait déjà des miracles reconnus authentiques par M. de Saint-Cyran et par les historiens de Port-Royal (2). Zamet, évêque de Langres, fondateur de l'institut du Saint-Sacrement, n'approuvait ni la conduite ni les discours de la savante supérieure. « Je lui en dis charitablement mon avis, écrivait-il à l'évêque de Saint-Malo, mais assez inutilement, parce qu'elle m'entreprit sur les mêmes points m'alléguant à tout propos saint Augustin de la grâce, et saint Paul de la prédestination. » Le Camus, évêque de Belley, faillit tout perdre. Il vint passer quelques jours à Port-Royal, prêchant, écrivant des romans, entretenant les religieuses des aventures de ses héros et leur donnant ses contes à lire. « Ces lectures m'étaient fort préjudiciables, dit la sœur Anne-Eugénie Arnauld, et ses conversations aussi. Si Dieu ne m'eût tenue par la main, je fusse par là rentrée dans l'esprit du monde. » Mais Saint-Cyran veillait avec un soin jaloux sur ses chères filles. Il ne permit pas à l'homme ennemi de semer l'ivraie dans le champ de la prédestination et le grain qu'il avait jeté produisit bientôt le centuple.

C'était beaucoup d'avoir enrôlé les religieuses de Port-Royal sous la bannière de la grâce et de la prédestination. Une doctrine épousée par une communauté est redoutable; comme le disait Jansénius à son ami : « Telles gens sont étranges quand ils épousent quelque affaire... Étant embarqués, ils passent toutes les bornes *pro* ou *contra*. » Cependant il importait encore plus de gagner les évêques : sans eux le parti ne serait jamais qu'un corps sans tête, incapable de se tenir debout, d'affirmer son existence et de dire : je suis l'Église renouvelée. Pour gagner l'épiscopat à sa cause, Saint-Cyran se mit à défendre la cause de l'épiscopat. Urbain VIII avait envoyé en Angleterre, comme vicaire apostolique, Richard Smith, ancien professeur de Sorbonne, évêque *in partibus* de Chalcédoine. Oubliant la situation douloureuse de son Eglise, Richard Smith, imbu du plus pur gallicanisme, montra une hauteur de

1. *Histoire de l'abbaye de Port-Royal*, t. I, p. 133.

2. *Ibid.*, t. I, p. 133 et *passim*.

domination qui faillit perdre à jamais le reste de catholicisme échappé aux persécutions. Il s'éleva des voix courageuses qui signalèrent avec autant de modération que de science la fausse route où le prélat s'était engagé et le terme fatal où elle aboutirait. Le Souverain Pontife les écouta et rappela son imprudent et despotique vicaire. Mais la Sorbonne avait devancé le jugement de Rome par un jugement contraire. Comment aurait-elle blâmé Richard Smith ? Il fondait en Angleterre les libertés de l'Église gallicane, c'est-à-dire l'omnipotence épiscopale, l'Église aristocratique, et Richelieu le trouvait bon. Comment n'aurait-elle pas censuré les adversaires de M. de Chalcédoine ? Ils osaient dire que la Sorbonne était hérétique parce qu'elle professait les doctrines d'Edmond Richer. Saint-Cyran vit tout le parti qu'il pouvait tirer de ces débats. Il prit sa vaillante plume et guerroya bravement pour les droits de Richard Smith, méconnus par les moines et les Jésuites. En habile tacticien, il étendit la question, généralisa la bataille : il attaqua tous les moines, tous les Jésuites surtout, et défendit tous les évêques. Il mérita les titres glorieux de *vengeur très-juste de la hiérarchie*, de *défenseur invincible de l'épiscopat*. Il s'était préparé depuis longtemps à ces combats ; il avait ramassé, analysé tous les livres que les protestants de Hollande et d'Angleterre avaient publiés contre la célèbre compagnie. Aussi il fut merveilleusement fécond, et pendant deux ans (1632-1634) il lança une suite d'écrits qui finirent par former le gros volume in folio connu sous le titre de *Petri Aurelii Theologi opera*. Il est vrai qu'il ne fut pas seul à faire cette besogne. Il fournissait les matériaux, le plan, la direction ; son neveu, M. de Barcos, écrivait sous ses yeux une première rédaction ; Cordier, un jésuite apostat, voyait s'il y avait assez de venin dans les déclamations contre ses anciens frères ; Aubert, principal du collège d'Autun, humaniste distingué, y répandait ce que le panégyriste Godeau appellera « la majesté du style et l'éloquence guerrière » ; enfin, Filesac, un intrigant docteur de Sorbonne, prenait soin de l'impression.

Voyons ce qu'il y a dans cette œuvre d'ouvriers ténébreux. M. Sainte-Beuve dit que ces livres « sont pleins d'une invective grave ». M. de Saint-Cyran, qui avait « beaucoup de charité », ne pouvait qu'invectiver gravement. Il parle ainsi des Jésuites : « Ce sont des chiens que nous entendons aboyer contre tout l'épiscopat. Pour établir partout leurs détestables hérésies, ils

veulent fermer la bouche à tout le monde, abattre toutes les puissances ecclésiastiques. Ce sont des gens d'iniquité, de folie, d'athéisme, prêts à déclarer la guerre au ciel et à Dieu même ; ils ne forment que des écoliers ignorants et vicieux ; ils veulent paraître pauvres et sont insatiables de richesses ; ils ont des palais dans toutes les grandes villes, des maisons de banque dans les ports, des vaisseaux sur toutes les mers. Le cardinal de la Rochefoucauld les protège, mais cet évêque démissionnaire de Senlis n'est plus qu'un prêtre cardinal de l'Église romaine. » Quelle invective grave ! N'épuisons pas les exemples. Nous avons aussi nos dégoûts de surcroît de raison. M. Sainte-Beuve a mieux jugé le fond doctrinal des livres de Petrus Aurelius. Il nous faut lire et retenir cette page :

« Sous air de maintenir la prérogative extérieure et les droits de l'épiscopat, Aurelius revenait en bien des endroits sur la nécessité de l'esprit intérieur, qui était tout. Un seul péché mortel contre la chasteté destitue, selon lui, l'évêque et anéantit son pouvoir. Le nom de chrétien ne dépend pas de la forme extérieure du sacrement, soit de l'eau versée, soit de l'onction du saint-chrême, mais de la seule onction de l'Esprit. En cas d'hérésie, chaque chrétien peut devenir juge ; toutes les circonscriptions extérieures de juridictions cessent ; à défaut de l'évêque du diocèse, c'est aux évêques voisins à intervenir, et à défaut de ceux-ci, à n'importe quels autres ; cela mène droit, on le sent, à ce qu'au besoin chacun fasse l'évêque, sauf toujours, ajoute Aurelius, la dignité suprême du Siège apostolique ; simple parenthèse de précaution. Mais qui jugera s'il y a vraiment cas d'hérésie ? La pensée du juste, en s'appliquant autant qu'elle peut à la lumière de la foi, y voit comme dans le miroir même de la céleste gloire. Ainsi se posait par degrés, dans l'arrière-fond de cette doctrine, l'omnipotence spirituelle du véritable élu. Derrière l'échafaudage de la discipline qu'il se piquait de relever, Saint-Cyran érigait donc sous main l'idéal de son évêque intérieur, du Directeur en un mot : ce qu'il sera lui-même dans un instant (1). »

L'Assemblée générale du clergé de France accorda à Petrus Aurelius les honneurs de l'impression par son ordre et à ses frais, *jussu et impensis* ; elle chargea Godeau, évêque de Grasse, d'écrire l'éloge de ce glorieux défenseur des évêques. Dans cette pièce d'éloquence qui est restée célèbre par la spiri-

1. *Port-Royal*, par Sainte-Beuve, t. I, p. 318.

tuelle critique qu'en fit le P. Vavassor, Godeau conjurait Petrus Aurelius de paraître sous son vrai nom, dans ce triomphe que lui décernait l'Église gallicane. Saint-Cyran continua à garder l'anonyme. Toutefois, quelque soin qu'il prit d'éloigner un soupçon si glorieux, on ne laissait pas, disent les Jansénistes, de lui attribuer généralement la paternité d'Aurelius. M. Arnauld, madame la princesse de Guémenée, et quelques autres personnes se trouvèrent un jour, raconte Lancelot, chez M. de Saint-Cyran : on vint à parler de ce livre et on le pressa fort de s'en déclarer l'auteur. Il faut appeler mon neveu, dit M. de Saint-Cyran, et savoir de lui son sentiment là-dessus. On appela donc aussitôt M. de Barcos. M. de Saint-Cyran lui fit part des instances que la compagnie lui faisait de se déclarer l'auteur du livre d'Aurelius. Mais M. de Barcos, ne paraissant nullement surpris de cette proposition, crut que le meilleur parti était d'éluder en riant, et répondit : « Mais, Monsieur, vous, vous en déclarer l'auteur ! Eh ! si le vrai Aurelius venait à paraître après cela ! » Sur quoi M. de Saint-Cyran se tournant vers ses amis, leur dit : « Eh bien ! vous voyez ce que dit mon neveu ; il en faut donc demeurer là. Ce qui ne sert pas peu à confirmer quelques personnes dans l'opinion qu'elles avaient (1). » Cette petite scène nous rappelle ce passage d'une lettre de Saint-Cyran : « Pour moi, j'aurais peine à me résoudre à dire la messe le lendemain, si j'avais reçu chez moi, et m'étais entretenu beaucoup de temps, parlant de livres et de choses de notre métier qui ne fussent pas de quelque utilité pour le bien de l'Église. » Savoir le vrai nom de Petrus Aurelius était d'une grande utilité pour le bien de l'Église janséniste et les bavardages de M. Arnauld, de la princesse de Guémenée, auxquels Saint-Cyran prenait quelque part, il nous semble, n'empêchaient pas le saint homme de célébrer la messe. Lancelot raconte encore que M. de Saint-Cyran affirma à M. de Chavigay, dans le donjon de Vincennes, qu'il n'était pas l'auteur d'Aurelius. Mais les éditeurs font cette remarque sur ce passage des *Mémoires* : « Il paraît que M. de Saint-Cyran disait qu'il n'en était pas l'auteur autant par humilité que parce qu'un autre tenait la plume. » Cette déclaration est [digne] du Jésuite de Pascal.

1. *Mémoires*, t. II, p. 165.